

## GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de CONFOLENS

COB MANSLE

## ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

## PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

## VICTIME

Nmr pièce  
4N° feuillet  
1 / 1

Le lundi 27 août 2012 à 10 heures 50 minutes.

Nous soussigné Adjudant Jean-Marc BRUNET, Officier de Police Judiciaire en résidence à MANSLE

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à MANSLE 16230, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME			
Sexe	Nom	Prénom	
M	BRUNET	Jacky	
Situation de famille		Validité état-civil	
Célibataire		Identité déclarée	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
22/11/1948	AUSSAC VADALLE 16560	(France)	16024
Adresse	rue Fraiche Bise		
Commune résidence et Code Postal		Pays	INSEE
AUSSAC VADALLE 16560		(France)	16024
N° de téléphone	N° de fax	Profession	Nationalité
06.13.25.44.50		Adjoint au maire	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à vos bureaux pour représenter M. LIOT Gérard, maire de la Commune d'AUSSAC VADALLE (16). J'ai la qualité de troisième adjoint dans cette commune particulièrement chargé de la voirie.

Monsieur LIOT m'a appelé hier 26 Août 2012 vers 09 heures pour me prévenir qu'il était intervenu sur le village d'AUSSAC à la demande de M COUSSEAU Jean-François. Ce dernier avait observé un rodéo sur le parking implanté rue du Chalet à la sortie du village. M. LIOT s'est déplacé sur place et a constaté que le revêtement du parking avait été dégradé à la suite de dérapage. Il a noté la présence d'un véhicule de marque BMW n° 6527 RQ 16 dont les occupants dormaient à l'intérieur.

Je me suis également rendu sur place et j'ai également constaté la dégradation du revêtement. J'ai contacté une entreprise ce matin qui va établir un devis de réparation. Je vous ferais parvenir ce devis dès sa réception. J'ai noté également une détérioration d'un piquet de clôture du champ contigu. Le champ appartient à M. TUILLIERE Denis demeurant également à AUSSAC.

Je dépose plainte au nom de la Mairie d'AUSSAC VADALLE (16) en vertu de ma qualité d'adjoint.

De plus je vous signale que je me suis rendu à la salle des fêtes de VADALLE pour rencontrer M. RESTOIN Etienne un peu avant l'appel de M. LIOT. Lorsque je suis arrivé, M. RESTOIN m'a signalé le comportement suspect d'un individu surpris aux alentours de 07 heures. Cet individu se trouvait près d'un camion stationné sur le pré situé à l'arrière de la salle des fêtes. Il s'est mis à courir avec un bidon à la main pour rejoindre un véhicule stationné entre la haie et la salle des fêtes dans son passage le plus étroit. Le véhicule a démarré en trombe et tous feux éteints il n'a pas eu le temps de relevé l'immatriculation du véhicule. Je me suis rendu auprès du camion qui appartient à l'entreprise ROUXEL et dont le chauffeur COTTARD Dominique est un administré de VADALLE . Il a l'autorisation de la mairie pour garer son camion sur le pré de la salle des fêtes car le pré donne sur l'arrière de sa propriété. J'ai fait le tour du camion et j'ai constaté que sur le réservoir la pièce constituant la jauge et l'alimentation du camion avait été arrachée. M. COTTARD Dominique est en vacances en Alsace et sera de retour en fin de semaine.

Je reconnais avoir reçu l'imprimé de dépôt de plainte concernant les dégradations du parking de AUSSAC (16).

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A MANSLE 16230, le 27 août 2012 à 11 heures 30 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire